



Le Mot de Mme le Maire

Vive la rentrée !

Vive la rentrée !

Du nouveau chez les jeunes

Le jeudi 2 septembre, dans notre commune, plus de 800 élèves ont repris le chemin de l'école et du collège dans un climat serein et avec de nombreux souvenirs de vacances en tête.

Réalisations et Projets

Transition toute trouvée pour remercier l'ensemble des équipes d'animateurs de nos centres de loisirs qui rivalisent d'ingéniosité pour proposer, malgré les contraintes sanitaires, toujours plus d'activités, de projets motivants et fédérateurs. Grâce à leur implication et à leur dynamisme, ces équipes permettent à nos jeunes, de 3 à 18 ans, de s'épanouir sur notre territoire.

Grand Châtellerault

Le samedi 4 septembre, le Forum Des Associations scellait la rentrée à travers la reprise des activités culturelles, sportives ou solidaires. C'est l'occasion de connaître la richesse des associations locales, l'opportunité pour les familles de s'intégrer à la vie associative et pour les jeunes de découvrir de nouvelles activités. Un grand merci à vous tous, bénévoles, dirigeants et adhérents des structures associatives pour votre engagement au service de vos clubs et plus largement au service de tous les Dangéens.

Bientôt à Dangé St Romain

Nouveaux commerçants

Une rentrée sous le signe de la vitalité, riche en événements après de longs mois au ralenti. Les manifestations se suivent et ne se ressemblent pas. De la découverte du Patrimoine, en partenariat avec Grand Châtellerault, à la remarquable exposition « Nos 5 sens » proposée par la médiathèque, sans oublier l'extraordinaire rétrospective de tous les établissements scolaires de Dangé-Saint-Romain, réalisée par le Conseil des Sages, il y en a pour tous les goûts !

Qu'il fait bon vivre à Dangé

De même, vous avez pu observer que, depuis le 1^{er} octobre, notre commune se pare de rose. Reconnaisable par son mythique ruban installé sur le fronton de la Mairie, la campagne Octobre Rose est l'occasion de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de collecter des fonds pour soutenir la recherche. La Municipalité et moi-même tenons tout particulièrement à remercier et à valoriser l'énergie déployée par de nombreux bénévoles, commerçants, entreprises, artistes peintres, l'équipe d'animation et les agents municipaux. Tous s'investissent avec enthousiasme et font preuve de créativité pour soutenir cette noble cause !

A savoir

Bien vivre ensemble

Prenez soin de vous. Bien à vous.

Lettre des Associations

Nathalie MARQUES-NAULEAU

Vive la rentrée !

Ecole SOUCHE :

65 élèves

3 classes

6 TPS 12 PS = 18

13 MS / 11 GS = 24

12 MS / 11 GS = 23

Ecole DAUDET :

66 élèves

3 Classes

CP = 21

CE1 = 22

CE2 = 23

Ecole PERGAUD :

49 élèves

2 classes

CM1 = 24

CM2 = 25

Ecole ST GABRIEL : 142 élèves

6 classes

TPS / PS/ MS/ GS = 27

TPS/ PS/ MS / GS = 25

CP = 23

CE1 / CE2 = 24

CM1 = 22

Collège Bellevue : 310

Collège St Pierre : 210

Equipement et entretien des écoles :

- Peinture du préau ouvert, des différents portails et grillage de l'école Daudet
- Changement de moquette de la bibliothèque de l'école Pergaud
- Réfection du mur de l'espace « plonge » à la cantine de l'école Pergaud
- Travaux à Souché sur la régulation des températures afin de réaliser

L'accueil périscolaire 2021/2022

Quotient familial	Séance 1h	Séance 2h
De 0 à 399 €	0.65 €	1.30 €
De 400 à 599 €	0.80 €	1.60 €
De 600 à 750 € et plus	0.95 €	1.90 €

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 6h45 à 8h55. Et le soir de 16h25 à 18h30.



Suite à une fermeture de classe à l'école Pergaud, Mme Arnault nous a quitté, nous lui avons dit au revoir fin juin autour du verre de l'amitié nous lui souhaitons bonne continuation à l'école de Vellèches.



L'accueil de loisirs d'Ingrandes-sur-Vienne a accueilli des enfants de 3 à 11 ans (146), de 7H à 19H du lundi au vendredi. L'équipe était composée de 14 animateurs (2 stagiaires et 12 diplômés). Les enfants ont pu profiter de diverses activités et sorties extérieures (nombriil de monde, tir à l'arc, création de bijoux, rollers, danse, family parc, lulu park, la récré des pirates, poney, karting...). Nous avons pu profiter également de l'espace aquatique de Saint-Gervais-



Les-Trois-Clochers. En juillet, un bivouac de 3 jours et 2 nuits à Lathus-Saint-Rémy a été organisé pour les enfants de 5-11 ans. Chaque groupe (5-6 ans / 7-8 ans / 9-11 ans) avait un planning d'activités différentes (ferme pédagogique, escalade, accrobranche, cirque, kayak, course d'orientation, sarbacane...). Au total 27 enfants ont pu profiter de ce séjour.

Les enfants ont répondu présents à **l'accueil de loisirs de Dangé St Romain !** La structure a connu un énorme succès tout au long de l'été.

Les animateurs ont proposé des animations variées allant de la construction d'une cabane à la création de papyrus en passant par des journées Koh Lanta ou Dangé Plage. Pour compléter le programme de l'équipe, les enfants ont participé à des activités avec des intervenants : conteur, tir à l'arc, roller et des sorties (la vallée des Singes, Family Park, terre de Dragons, Le château de Monthoiron...).

L'été est terminé et l'accueil de loisirs continue à accueillir les enfants les mercredis autour de plusieurs projets dont un en partenariat avec les petits Débrouillards.



Le spectacle du **cap jeune** créé, écrit et interprété par les jeunes et les animateurs du centre a réuni environ 150 personnes dans la salle des fêtes le 26 août dernier. Sur le thème de la télévision, les jeunes se sont amusés avec beaucoup d'humour à parodier les principaux programmes, que ce soit le journal TV, Koh lanta ou the voice, en passant par danse avec les stars, la France a un incroyable talent et s'est terminé à la manière des enfoirés avec une chanson qui a réuni tous les jeunes et animateurs sur scène. L'émotion était palpable et le spectacle a été très applaudi.



Réalisations et Projets

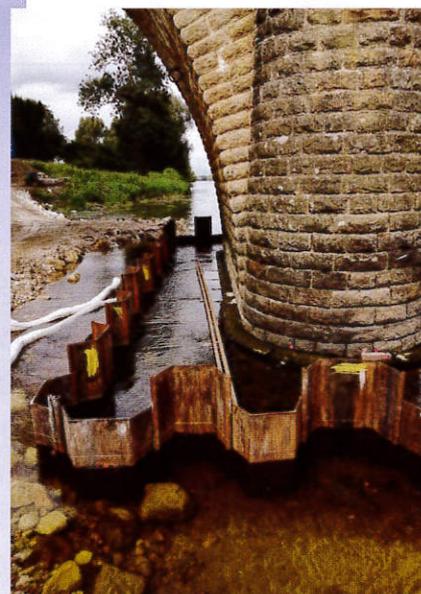


En faveur de la jeunesse

- Prêt de la salle des fêtes tout l'été pour que le Cap Jeunes puisse accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires et de distanciation possibles
- Au CAP jeunes, une VMC a été installée
- Au dojo des travaux pour la régulation des températures ont eu lieu ce qui permettra des économies d'énergie.

Amélioration du cadre de vie

- ⇒ Des travaux d'amélioration de l'éclairage public, ont eu lieu "Rue de la grenouillère", et "cité d'Aubéry" courant novembre, par la société Engie
- ⇒ Renforcement des piles du pont, renforcement des fondations des appuis dans la rivière pendant 2 demi-journées.
- ⇒ Le marché Voirie 2021, remporté par la COLAS a commencé avec de nombreuses actions dans les hameaux, notamment au Ruisseau, aux Charpeaux, aux Touchauds, à Buxières, à Poligny, au Chemin des Marais de Launay mais aussi à la maison de la nature, la résidence de la Rivière, la place de St-Romain ou la poursuite de trottoirs « rue du collège »



Grand Châtelleraut



Dans le cadre du programme « ici l'été », le grand Châtelleraut a organisé des randonnées dans les communes. Une randonnée gratuite a donc eu lieu dans notre commune le mercredi 4 août 2021. Malgré une météo qui faisait grise mine, de nombreux participants ont répondu présents.



GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



Les services publics s'invitent à
Dangé Saint-Romain !

France
services

« Proche de vous, proche de chez vous »,
telle est l'ambition souhaitée par l'État pour

les espaces France services (EFS) dont le but est de faciliter la relation des usagers aux services publics.

Depuis octobre dernier, la commune de Dangé-Saint-Romain bénéficie de ce service gratuit géré par la communauté d'agglomération de grand Châtellerault et situé à côté de la Mairie (2 place de la Promenade au 1^{er} étage).

Ouvert à tous, il permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux besoins de la vie quotidienne : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique...

Cette offre de services est complétée par des ordinateurs en libre accès et des partenariats locaux qui évolueront en fonction des besoins identifiés.

Plus d'informations : www.grand-chatellerault.fr

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

À Dangé Saint-Romain, deux agents France Services, Dolorès et Ludivine, vous accueillent :

- Lundi, jeudi : 9h-12h15
- Mardi : 13h30-17h30
- Mercredi : 9h-12h15 et 13h30-17h30
- Vendredi : 9h-12h15 et 13h30-16h30

Tél. : 05 49 23 70 86

Ça s'est passé près de chez vous ...



Les animations du Floréal

Barbecue au
mois d'aout
animé par un
orgue de
barbarie; Loto,
karaoké, repas

breton, jardinage, danse assise, gym douce,
barbecue, sophrologie,... les
animations continuent au Floréal
et aux Tournesols.



Ça s'est passé près de chez vous ... (suite)



La danse a proposé un spectacle en plein air les mercredi 30 juin et samedi 3 juillet, place René Monory et au parking du Floréal car malgré la pandémie

les élèves et leurs professeurs ont travaillé en visio, par vidéo, en plein air et en salle. Chorégraphie et flashmob étaient au rendez-vous.



Le 14 Juillet a eu lieu une journée festive à Dangé-St-Romain Place des Magnolias comportant un apéritif-concert avec l'Union Musicale, un Pique nique sorti du sac.

A partir de 16h des activités nautiques ont été proposées gratuitement aux Dangéens/dangéennes : balades en canoé, paddle, pédalo,... La municipalité remercie chaleureusement M Hérault



Gaultier qui a mis à disposition son domaine de pêche du petit Villiers, la Vienne étant devenue impraticable, puis des cours



de danse avec Axel, barbecue avec l'amicale des sapeurs pompiers, bal.

Des Balades gratuites de 2 heures en Canoé sur la Vienne ont été proposées par la municipalité les 21 juillet et 18 aout avec la SARL Tex Canoé. La météo étant au rendez-vous



les nombreux inscrits se sont régalez.



Le 6e Forum des associations

s'est tenu le 4 septembre place du Chai et des Magnolias. Il a regroupé les associations culturelles et sportives de Dangé St



Romain, qui ont proposé toute la journée des démonstrations et des animations. L'occasion

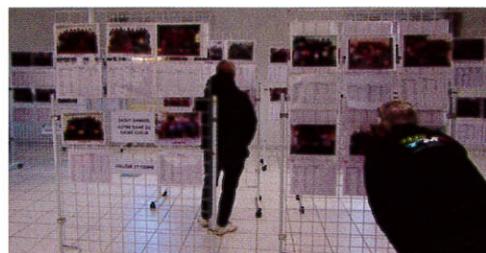


de démontrer le dynamisme de notre commune et l'offre très étendue et diversifiée pour occuper petits et grands.



LES SAGES DE NOUVEAU EN ACTIVITE

Le 7 septembre le Conseil des Sages a repris ses activités.



Du samedi 9 au dimanche 17 Octobre 2021, a été organisée une exposition des photos de classes des établissements scolaires de Dangé-Saint Romain, de 1910 à 2010.

Octobre Rose :



En octobre, la Mairie s'est parée de ROSE. Tout comme les magasins qui ont proposé des nœuds de la même couleur au profit de la ligue contre le cancer.



Il y a eu le samedi 16/10 sur le marché :

- Stand avec vente de goodies au profit de la ligue
- Randonnée de 4 Kms ouverte à tous
- RENCONTRE avec : Dr Coste et Mme Chadeau de la LIGUE CONTRE LE CANCER et Mmes Florence Poujol et Véronique Guillon de l'association « Les Soroptimists de Châtellerauld »



Festival jeunes Talents.

Deux jeunes fréquentant le Cap Jeunes (2 sœurs de 16 et 18 ans) ont participé

au festival de Châtellerauld dans la catégorie danse, elles ont présenté une chorégraphie sur le thème de la Covid 19 et les émotions liées à cette période.



Marché de Noël et téléthon 4 décembre 10h—18h

Distribution de colis de Noël au mois de décembre 9 décembre

Spectacle pyrotechnique 17 décembre

Vœux du maire 7 janvier

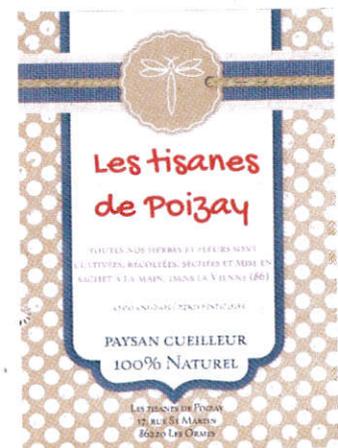
Nouveaux commerçants sur le marché

Producteur de tisanes bio : les tisanes de Poizay

Situé à Poizay (lieu dit des Ormes), il cultive lui-même ses plantes aromatiques et médicinales, puis les fait sécher, puis vient l'effeuillage et enfin le mélange des recettes de tisanes et l'ensachage.

Il cultive une trentaine de plantes et fleurs, il fait tout tout seul, c'est un produit sain, naturel et local (il n'utilise aucun pesticide ou engrais). Il y a une dizaine de tisanes différentes, mais aussi des fleurs séchées pour salade, ou des sels aromatisés aux plantes.

Il sera présent sur le marché de Dangé Saint Romain le samedi, jusqu'à épuisement du stock.



Marchand de cannabidiol : la fleur de Jade cbdshop



Ludovic Tréviard propose à la vente divers produits à base de CBD comme des fleurs séchées, de l'huile, des cosmétiques, du liquide pour cigarette électronique. Reconnu pour ses propriétés relaxantes et apaisantes; Le CBD est un cannabinoïde non psychoactif. (Qui n'a donc aucun effet psychotrope, qui impact le système nerveux ou encore la psyché. (perception, humeurs, conscience.) Mais le CBD a de très nombreuses autres propriétés thérapeutiques : analgésique, anti inflammatoire mais également antiépileptique et anxiolytique. Il est notamment utilisé dans le cadre de maladies telles que la fibromyalgie ou encore la sclérose en plaque.

Marchand d'œufs : Chez Tom

Un autre commerçant est venu étoffer le marché, chez Tom marchand d'œufs de plein air de Sainte maure de Touraine.



Joyeux anniversaire à notre Centenaire !!!

Nous avons un centenaire sur la commune : Mr Arnault. Né le 21 mai 1921, père de 3 enfants, il est arrivé en 1950 à la ferme des Touchauds où il était agriculteur.



Ancien conseiller municipal sous le mandat de Mr Pierre Marie. Il était présent pour la fusion entre St Romain et Dangé. Impliqué dans la vie de la commune, il a cessé ses fonctions sous le mandat de Mr Emery .



Sauvé grâce aux premiers secours.



Mme le Maire souhaite revenir sur l'infarctus dont a été victime un de nos concitoyens, samedi 21 août dernier, elle remercie, la coiffeuse et l'une des clientes du salon de coiffure « actuel », l'assureur de mutuelle de

Poitiers assurances et les pompiers de Dangé-Saint-Romain et des Ormes pour leur réactivité et le sang-froid dont ils ont fait preuve ce jour-là. Le pronostic vital de notre concitoyen était engagé, et grâce à leur intervention et aux gestes de 1ers secours prodigués, ils lui ont bel et bien sauvé la vie. « Merci et bravo ».

Pour rappel, des défibrillateurs sont à la disposition de la population devant la mairie, à la salle des fêtes, au niveau de la salle de tennis de table (à coté du



tennis) et prochainement au dojo. N'hésitez pas à vous renseigner et vous former auprès des pompiers ou de la croix rouge.

Médiathèque de Dangé St Romain

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h ; 15h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 9h-12h

Inscription gratuite / Possibilité d'emprunter :
7 livres, 2 CD, 1 DVD et 2 revues pour une
durée d'un mois / Accès soumis aux consignes
sanitaires en vigueur.



Site internet de la médiathèque :

<https://bm-dangesaintromain.departement86.fr/>

pour réserver en ligne, prolonger
les prêts, télécharger des livres
numériques en partenariat avec
la Bibliothèque Départementale
de la Vienne ou s'informer des
animations tout public proposées
à la médiathèque.



Conseil des jeunes

Le conseil existe depuis 2014, il a pour but de développer
la prise de parole et l'écoute des jeunes, d'encourager la
formation à la citoyenneté et de favoriser la participation
des jeunes à la démocratie locale.

Vous avez 9 ans ou + et souhaitez rejoindre une équipe
investie dans diverses actions et échanges de paroles...

Venez les rejoindre sur Instagram :

conseildesjeunesdange ou sur Facebook : Conseil des Jeu-
nes DSR



Horaires laiterie

A partir du 1er septembre la fromagerie a changé ses horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 8h30—18h (sans interruption), le samedi 8h—12h30.

Renseignements au 05 49 86 84 14



Bien Vivre Ensemble

L'égagage des arbres et des haies en limite de propriété : l'affaire de tous.

Règle des distances légales des plantations et des haies

Où planter ses végétaux, pour être en règle et ne pas gêner ni le domaine public, ni ses voisins ? L'article 671 du Code civil précise que les arbres et haies d'une **hauteur supérieure à 2m doivent être plantés à plus de 2m de la propriété voisine**. Cette distance minimale est ramenée à 50 cm quand la hauteur des plantations est inférieure à 2m.

À l'abord d'une voie de circulation, d'un chemin

Hors des zones urbanisées, la taille doit se faire à l'aplomb des propriétés jusqu'à une hauteur de 6m. A aucun moment, vos végétaux ne doivent perturber les réseaux aériens, télécoms ou électriques et une distance de sécurité est nécessaire de 1m à 3m pour les lignes électriques selon leur puissance.

Ce n'est pas à la collectivité de tailler le bord des routes, des chemins mais bien à chaque propriétaire de faire le nécessaire régulièrement.

Parfois on constate le dépassement de haies ou d'arbres sur le domaine public mettant en cause la sécurité des piétons et riverains notamment des ronces, des épines de sapins, des feuilles, ou des branches.

Il est donc nécessaire après chaque hiver, de tailler ses végétaux pour que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public. Si ce n'est pas réalisé, le maire

peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de le faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'égagage, les frais étant alors à la charge des propriétaires négligents.



Photo: B. H. 2002
ROUBAIX



Dépassement sur votre terrain

Selon l'article 673 du Code Civil, si des branches d'arbres ou d'arbustes de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Si vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'égagage. En cas de problème avec votre voisin, le conciliateur de justice pourra vous aider.